Politique des pratiques d'évaluation

Programme du diplôme du Baccalauréat International
École secondaire catholique Saint-Frère-André

Révisée en novembre 2023

Table des matières

Table des matières **2**
Politique de la pratique d'évaluation à l'école secondaire catholique Saint-Frère-André **3**
Vision **3**
But **3**
Principes directeurs **3**
Équité en l'évaluation **5**
Évaluations pour établir la note ontarienne **6**
Évaluations formatives 6
Évaluations sommatives ontariennes 6
Évaluation finale 7
Utilisation des critères d'évaluation dans la grille d'évaluation adaptée 7
Normalisation interne des évaluations 8
Politique des absences lors d'évaluations et des travaux non-remis 8
Communication du rendement ontarien 8
Évaluations de l'IB **9**
Portfolio de l'élève 9
Évaluations internes 9
Communication des résultats de l'IB 10
Révision de la politique **12**
Description des mesures pour mettre en œuvre la *Politique des pratiques d'évaluation* **13**
Bibliographie **14**

Politique de la pratique d'évaluation à l'école secondaire catholique Saint-Frère-André

Vision

Conformément à la Politique ***Faire croître le succès, Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario***[1] du ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO) et à la directive administrative ***ÉLV.2.1 Évaluation du rendement de l'élève***[2] du Conseil scolaire catholique MonAvenir (Csc MonAvenir), l'École secondaire catholique Saint-Frère-André (SFA) reconnaît que le but premier de l'évaluation et de la communication du rendement est de favoriser l'apprentissage des élèves.

But

La présente politique d'évaluation permet d'aligner les pratiques d'évaluation de SFA avec les priorités et initiatives de l'ensemble du Csc MonAvenir ainsi qu'avec les pratiques prescrites par le MÉO et l'IB. La politique s'adresse aux membres du personnel et aux élèves de l'école. La compréhension et la coopération des parents et des tuteurs légaux sont des facteurs également importants pour soutenir l'apprentissage des élèves. À cet effet, la politique est mise à la disposition de la communauté scolaire pour consultation.

Principes directeurs

La Politique provinciale ***Faire croître le succès*** énonce les principes directeurs de l'évaluation en Ontario. Ces principes sont repris dans la directive administrative ***ÉLV.2.1 Évaluation du rendement de l'élève*** du Csc MonAvenir. Il est nécessaire de respecter les processus en place du Csc MonAvenir pour les élèves participants au programme du Baccalauréat International, tout en considérant les stratégies énumérées dans la publication ***L'enseignement et l'apprentissage guidés par l'évaluation dans le Programme du diplôme***[3], ainsi que les dispositions spécifiques aux programmes de l'IB spécifiées ci-bas et dans les publications intitulées ***L'évaluation dans le Programme du diplôme***[4] spécifiques à chaque programme.

---

[1] MÉO, *Faire croître le succès*
[2] Csc MonAvenir, *Évaluation du rendement de l'élève*
[3] IBO, *L'enseignement et l'apprentissage guidés par l'évaluation dans le Programme du diplôme*
[4] IBO, *L'évaluation dans le Programme du diplôme*

Le principe directeur est que l’évaluation au sein des programmes de l’IB a pour but de guider l’apprentissage et l’enseignement. Elle implique le recueil et l’analyse d’informations sur l’apprentissage des élèves pour orienter les pratiques pédagogiques. Elle permet de déterminer ce que les élèves savent, ce qu’ils comprennent et ce qu’ils peuvent faire à différentes étapes du processus d’apprentissage. L’évaluation guide les élèves à travers cinq éléments essentiels de l’apprentissage : l’acquisition de connaissances, la compréhension de concepts, la maîtrise de savoir-faire, le développement de savoir-être et la décision de passer à l’action au moment opportun.

Équité dans l'évaluation

L'équité sur le plan de l'évaluation est assurée par des opportunités d'évaluation différenciées, justes et régulières qui fournissent aux élèves des chances de démontrer leur maîtrise des concepts, ainsi que leurs habiletés. Les évaluations vérifient la validité, la fiabilité et l'exactitude de l'information par l'administration de tests, de dissertations, d'essais, de projets, de présentations orales (exposés) ou de toute autre forme appropriée selon les curriculums.

En lien avec la *Politique en matière d'accès et d'admission au programme de l'IBDP de SFA*[5], l'élève à risque d'échouer ou qui bénéficie d'un plan d'enseignement individualisé (PEI) peut participer activement au programme de l'IBDP (Programme du diplôme de l'IB). L'IB estime que tous les candidats doivent pouvoir démontrer leurs capacités dans des conditions d'évaluation aussi équitables que possible. Par conséquent, la présente politique doit être lue conjointement avec la *Politique d'éducation inclusive de SFA*[6] afin de prévoir des aménagements lors de l'évaluation à des fins d'inclusion[7]. Ces aménagements doivent être mis en place pour les élèves au cours des évaluations sommatives de l'IB, mais aussi tout au long du programme d'étude dans le cadre de l'apprentissage et de l'enseignement.

[5] ÉscSFA, *Politique en matière d'accès et d'admission de SFA*
[6] ÉscSFA, *Politique d'éducation inclusive de SFA*
[7] IBO, *Politique d'accès et d'inclusion*

Évaluations pour établir la note ontarienne

Évaluations formatives

Les évaluations formatives (évaluations à des fins d'apprentissage) sont administrées régulièrement afin de fournir des informations à utiliser pour modifier les activités d'enseignement ou d'apprentissage et pour préparer l'élève aux évaluations sommatives[8]; la rétroaction descriptive permet aux élèves d'approfondir leurs connaissances.

Le travail collaboratif et le travail individuel ont lieu continuellement en salle de classe dans chaque cours et l'enseignant s'assure de partager une rétroaction descriptive à partir de ses observations.

De plus, l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs aident les élèves à développer des stratégies efficaces pour bâtir de nouvelles connaissances et à évaluer la qualité de leurs travaux avec des critères bien définis. Ces types d'évaluations, encadrés par les enseignants, permettent aux élèves de mieux évaluer leurs réalisations pour ensuite élaborer des stratégies pour progresser[9].

Évaluations sommatives ontariennes

En tenant compte des différents styles d'apprentissage et habiletés des élèves, la différenciation pédagogique est une stratégie privilégiée dans l'évaluation, afin que les élèves puissent démontrer leur apprentissage. Les évaluations sont conçues pour mesurer une gamme de concepts, d'attitudes, de connaissances et d'habiletés.

L'élève à risque ou qui bénéficie d'un plan d'enseignement individualisé[10] aura accès aux aménagements identifiés par les membres de l'Équipe de la réussite de l'élève de SFA pour toutes les évaluations sommatives non-IB.

Les élèves complètent une variété d'évaluations afin de maximiser leurs chances de démontrer leur apprentissage. Selon les directives de SFA, lors d'un semestre, chaque élève doit compléter un minimum de 4 évaluations sommatives (typiquement 6 en moyenne) pour chacun de ses cours. Un syllabus qui est remis aux élèves et aux parents au début du semestre informent la communauté de toutes les évaluations prévues pour le cours.

La qualité des sujets et des critères d'évaluation des tâches est toujours jugée selon des critères établis par l'IB, lesquels sont clairement communiqués aux élèves au début de chaque travail.

---

[8] IBO, *Le Programme du diplôme : des principes à la pratique*, p. 95

[9] IBO, *Directives d'élaboration de la politique de l'établissement en matière d'évaluation au Programme du diplôme*

[10] MÉO, *Plans d'enseignement individualisé*

La triangulation (preuves d'évaluation, conversations avec les élèves, observations en salle de classe) est essentielle pour cibler les besoins, évaluer l'apprentissage et identifier un diagnostic[11].

La *Politique de l'intégrité intellectuelle de l'ÉscSFA*[12] est consultée dans les cas où l'enseignant soupçonne qu'une fraude intellectuelle est commise lors d'une évaluation sommative.

Les évaluations formatives ou sommatives en vue du bulletin scolaire de l'Ontario jouent le rôle d'évaluation formative en préparation pour les évaluations internes et externes de l'IB.

Évaluation finale

Un examen final ou un projet final est administré à la fin de chaque cours. Selon les attentes du MÉO, cette évaluation finale a une pondération de 30% de la note finale du cours et doit porter sur l'ensemble de la matière vue en cours.[13]

Les élèves doivent être capables de se souvenir de ce qu'ils ont appris et acquis, et d'adapter et d'appliquer ces connaissances et compétences à de nouvelles questions et situations[14].

Cette évaluation finale est validée par le responsable de secteur pour vérifier qu'elle est conforme aux exigences des politiques du MÉO[15] et que l'évaluation est appropriée pour démontrer les connaissances et habiletés des élèves.

Cet examen ou projet est destiné à aider les enseignants et les élèves à identifier les concepts qui nécessitent une meilleure compréhension; l'évaluation finale sert aussi à guider la révision individuelle des élèves et leur préparation pour les évaluations internes et externes de l'IB. Dans cette optique, les examens ou projets permettent aux enseignants d'obtenir une rétroaction sur la progression de l'élève en préparation aux évaluations de l'IB et à expliquer aux élèves les exigences de ces dernières.

Utilisation des critères d'évaluation dans la grille d'évaluation adaptée

Les grilles d'évaluation adaptées de l'IB sont utilisées en parallèle avec celles du curriculum de l'Ontario dans chaque matière du Programme. Comme ces deux systèmes sont fondés sur l'évaluation critériée, ils permettent à l'enseignant de juger le travail des élèves par rapport à des niveaux d'accomplissement définis et non par rapport au travail des autres élèves.[16] L'élaboration et la revue des critères d'évaluation

---

[11] MÉO, *Faire croître le succès*, p. 48
[12] ÉscSFA, *Politique de l'intégrité intellectuelle de SFA*
[13] MÉO, *Faire croître le succès*
[14] IBO, *Directives d'élaboration de la politique de l'établissement en matière d'évaluation au Programme du diplôme*
[15] MÉO, *Faire croître le succès*
[16] IBO, *Le Programme du diplôme : des principes à la pratique*, p. 95
MÉO, *Faire croître le succès*

et des descripteurs des niveaux de rendement sont donc au cœur des pratiques d'évaluation de chaque cours du programme.

Pour déterminer le niveau de rendement à attribuer à l'élève, il convient d'utiliser l'approche dite du meilleur ajustement[17], afin de déterminer quelle note en particulier doit être choisie parmi la gamme de notes proposées pour chaque descripteur de niveaux.

Normalisation interne des évaluations

Lorsqu'une matière est enseignée par plusieurs enseignants, une normalisation interne est effectuée afin d'assurer la cohérence dans l'application des critères d'évaluation et des niveaux de rendement pour les évaluations sommatives. Cette normalisation interne est effectuée lors des rencontres d'équipes régulières du personnel enseignant.

Politique des absences lors d'évaluations et des travaux non-remis

Lorsqu'un élève s'absente lors d'une évaluation ou qu'il ne remet pas son travail à temps, l'enseignant doit entretenir une discussion avec l'élève et rédiger un contrat d'engagement dans lequel une nouvelle date de remise de l'évaluation est établie (généralement trois jours scolaires après la date originale). Les parents ou les tuteurs légaux de l'élève de moins de 18 ans devront être avisés. Si l'élève ne respecte pas la nouvelle date précisée dans son contrat d'engagement, l'élève recevra un échec sans possibilité de reprise pour l'évaluation.

Si des problèmes d'absences ou de tâches non-remises persistent, des interventions auront lieu avec le coordonnateur du Programme du diplôme; dans des cas extrêmes, l'élève pourrait être retiré du Programme.

Communication du rendement ontarien

Les enseignants enregistrent les notes dans le gestionnaire de notes de l'école et remettent les grilles d'évaluations et les travaux corrigés aux élèves avec des rétroactions descriptives dans l'espace de cinq jours ouvrables. Les parents sont invités à consulter les copies corrigées de leurs enfants. De plus, lorsque le rendement de l'élève est insatisfaisant, des démarches sont entreprises pour communiquer directement avec les parents afin qu'un soutien à la réussite soit mis en place.

Le bulletin scolaire de l'Ontario est remis aux parents aux dates mandatées[18] par le Ministère de l'Éducation de l'Ontario. Au premier semestre, les parents reçoivent un bulletin de mi-semestre en novembre et un bulletin final en janvier; quant au deuxième semestre, un bulletin de mi-semestre est envoyé aux parents en avril et un bulletin final en juin.

---

[17] IBO, *L'évaluation dans le Programme du diplôme*
[18] MÉO, *Évaluation du rendement des élèves et bulletins scolaires*

Évaluations de l'IB

Dans le but de préparer les élèves pour les évaluations sommatives internes et externes de l'IB, les attentes, les normes et les pratiques relatives aux évaluations sont présentées tôt dans le cours et sont placées au centre des activités réalisées en classe et à la maison.[19]

Le personnel enseignant utilise les mots-consignes publiés dans chacun des ***Guides matières***[20] lorsqu'on donne des instructions d'enseignement, pose des questions aux élèves et propose des problèmes afin que les élèves puissent les comprendre et qu'ils soient capables de réagir correctement face à ces termes.

Portfolio de l'élève

Dans les cours de français, d'*English* et du tronc commun, la communication du rendement s'effectue tout au long des deux années du programme de l'IB par la constitution du portfolio qui permet aux élèves de disposer d'un recueil individuel de leurs travaux réalisés au cours des deux années du programme. L'élève y partage ses réflexions personnelles sur son rendement (évaluations, travaux, questions d'orientation, questions sur le profil de la communauté d'apprentissage, etc.) et ses preuves d'apprentissage, afin de se préparer aux évaluations du programme.

En outre, dans tous les cours IB, des conférences élève-enseignant sont organisées régulièrement pour assurer une communication et une rétroaction efficaces du rendement.

Évaluations internes

À SFA, comme chaque matière de l'IB est enseignée par un seul enseignant, une normalisation formelle n'est pas requise pour les évaluations internes. Toutefois, lorsque cette situation changera, les évaluations internes seront rassemblées pour fins de notation par matière, non par enseignant. Une normalisation informelle se fait déjà au niveau des matières du Groupe 1 et du Groupe 4 afin d'aider les enseignants à être plus objectifs dans leur notation.

Avant la notation des évaluations internes de l'IB, les enseignants et les coordonnateurs consultent le document ***L'évaluation dans le Programme du diplôme***[21] consacré à leur programme et mis à jour annuellement, afin de mettre en œuvre les modalités de l'évaluation interne et de faire l'attribution des notes finales selon les règles prévues.

---

[19] IBO, *Le Programme du diplôme : des principes à la pratique*, p. 96
[20] IBO, *Guides matières*
[21] IBO, *L'évaluation dans le Programme du diplôme*

Pour ne pas surcharger les élèves de l'IBDP, les enseignants et le coordonnateur créent un calendrier sur deux ans pour que les dates de remise des évaluations internes de l'IB, ainsi que les tâches pour le tronc commun, soient adéquatement espacées[22].

Communication des résultats de l'IB

Les données provenant de l'évaluation interne sont communiquées aux élèves et aux parents par l'entremise de grilles d'évaluation annotées. Cela fournit aux élèves et à leurs parents des informations par rapport aux objectifs de chaque groupe de matières. L'état du cheminement de l'élève au sein de son programme de l'IB se constate par les résultats obtenus.

Les rubriques d'évaluation publiées par l'IB sont utilisées pour les évaluations internes prescrites par l'IB. Afin d'attribuer une note ontarienne pour les évaluations internes, les enseignants, en consultation avec leurs collègues, créent un tableau de conversion pour chaque matière qui permet ensuite de déterminer le niveau de rendement provincial équivalent.

Pour les résultats des évaluations externes de l'IB, comme nos élèves participent à la session d'examen de mai, les résultats sont communiqués aux parents en juillet.

Pour établir un alignement des notes entre les résultats finaux de l'IB et la note finale ontarienne, les enseignants collaborent et établissent un barème de conversion basé sur les descripteurs des notes finales des cours de l'IB. La conversion tient compte du fait que les attentes du curriculum de l'IB sont, généralement, plus exigeantes que celles du curriculum ontarien.

Le barème spécifique pour chaque matière est préparé par chaque matière, selon une compilation de données fondée sur une étude longitudinale et en consultation avec les ***Rapports pédagogiques***[23] spécifiques à chaque programme. Le barème permet à l'enseignant de convertir les notes en pointage à partir des niveaux de l'IB (sur 7).

[22] IBO, *Directives d'élaboration de la politique de l'établissement en matière d'évaluation au Programme du diplôme*
[23] IBO, *Rapports pédagogiques*

En Ontario, les élèves sont notés sur 4 et une conversion en pourcentage se fait pour le bulletin de l'Ontario. La grille de conversion du niveau de l'IB au niveau de l'Ontario, puis en pourcentage, est établie par le Csc MonAvenir et est basée sur la grille construite par l'organisation des Écoles IB de l'Ontario (IBSO)[24].

Niveau IB		**Niveau ontarien**		**Note ontarienne (%)**
7		4+		100
6		4		94
5		4-		86
4		3+		79
3		2+		69
2		1+		59
1		R1		49

En juillet, après la réception des résultats IB, une comparaison est faite entre la note du bulletin scolaire de l'Ontario que l'élève a reçue à partir de toutes les évaluations ontariennes, et la note convertie à partir du résultat final de ces mêmes cours, lequel provient de l'IB. L'élève recevra sur son bulletin la meilleure des deux notes (IB ou Ontario).

En septembre, suite à l'obtention des résultats, les Diplômes et Certificats IB sont remis aux élèves – soit en main propre, soit par la poste.

[24] IBSO, *IBSO Table of Equivalence*

Révision de la politique

Une révision de la politique en matière d'accès et d'admission au programme du diplôme de l'IB à Saint-Frère-André se fera de façon annuelle par les enseignants de l'IB, les candidats et la communauté durant le mois d'octobre et de novembre et sera basée sur les preuves recueillies au cours de la dernière année ainsi que les ***Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes***[25].

Publication	Dernière révision	Prochaine révision
Septembre 2019	Octobre 2023	Octobre 2024

[25] IBO, *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*

Description des mesures pour mettre en œuvre la *Politique des pratiques d'évaluation*

La mise en œuvre des principes de la *Politique des pratiques d'évaluation* au programme de l'IB se fait en harmonie avec celle du MÉO.[26]

Cette *Politique sur les pratiques d'évaluation* a été préparée par une équipe d'enseignants de l'École secondaire catholique Saint-Frère-André et a été partagée avec toute l'équipe IB, d'autres enseignants de l'école et des parents pour susciter une rétroaction constructive.

Comité de la dernière révision de la politique : André Gagnier, EAO; Benjamin Gauthier, EAO; Ben Trudel, EAO; Léa Layoun, parent et Céline Lopez, parent

La politique se trouve sur le site Internet de l'école et dans les documents promotionnels du Programme IB de l'école et a été présentée aux candidats au Programme du diplôme de l'IB à partir de novembre 2023.

[26] MÉO, *Faire croître le succès*

Bibliographie

Csc MonAvenir, *ÉLV.2.1 : Évaluation du rendement des élèves*. Révisée le 29 avril 2022. www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.2.1.pdf

ÉscSFA, *Politique d'éducation inclusive de l'ÉscSFA*. Révisée en novembre 2023

ÉscSFA, *Politique de l'intégrité intellectuelle de l'ÉscSFA*. Révisée en juin 2023

ÉscSFA, *Politique en matière d'accès et d'admission au programme de l'IBDP*. Révisée en septembre 2023

IBO, *Directives d'élaboration de la politique de l'établissement en matière d'évaluation au Programme du diplôme*. 2010. resources.ibo.org/data/d_0_dpyyy_ass_1101_1_f.pdf

IBO, *L'enseignement et l'apprentissage guidés par l'évaluation dans le Programme du diplôme*. 2021. *resources.ibo.org/data/teaching-and-learning-informed-by-assessment-in-the-diploma_744ed7af-b20e-46ac-aa10-f7c41e50b944/teaching-and-learning-informed-by-assessment-in-the-diploma--fr_b121dbb3-f953-41ce-a41b-7666aaa4b3b5.pdf*

IBO, *Le Programme du diplôme : des principes à la pratique*. Révisée en août 2019. resources.ibo.org/data/d_0_dpyyy_mon_1504_2_f.pdf

IBO, *L'évaluation dans le Programme du diplôme*. Exemple tiré du programme de Mathématiques, Analyse et approches. 2021. *resources.ibo.org/data/dp_11162-53994-fr_id-7bebd338-6da8-4f91-91a3-453dabdb7fba.pdf*

IBO, *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*. Révisée en avril 2022. *resources.ibo.org/data/programme-standards-and-practices_5490368c-3f6e-4531-851b-3412c18a2f09/programme-standards-and-practices-fr_5ebc3e47-432e-47c8-a491-b50537121e5a.pdf*

IBO, *Politique d'accès et d'inclusion*. Révisée en novembre 2022. *resources.ibo.org/data/access-and-inclusion-policy_956444e5-7b09-43a7-ad8e-519b88ac7ac4/access-and-inclusion-policy-fr_22f83c02-c604-427b-8c9a-c2152ad698e1.pdf*

IBO, *Procédures d'évaluation du Programme du Diplôme*. Révisée en août 2023. *resources.ibo.org/data/dp-assessment-procedures-2023_d7c39805-5e93-4b70-aece-7be96ea3b7d9/dp-assessment-procedures-2023-fr_cae651ea-65c9-48a6-a46e-bd2a01197 25d.pdf*

IBO, *Rapports pédagogiques*. Exemple tiré du programme de Mathématiques, Analyse et approches. 2021. resources.ibo.org/dp/subject/Mathematics-2021-analysis/topic/Subject-reports?lang=fr

IBO, *Règlement pour les écoles du monde de l'IB*. Révisée en novembre 2022. *resources.ibo.org/data/g_0_iboxx_amo_2006_2_f.pdf*

IBSO, *IBSO Table of Equivalence*. *www3.dpcdsb.org/STFXS/Documents/IBSchoolsofOntarioTableofEquivalence.pdf*

MÉO, *Conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires*. Révisé le 22 septembre 2023. www.ontario.ca/fr/page/conditions-dobtention-du-diplome-detudes-secondaires

MÉO, *Évaluation du rendement des élèves et bulletins scolaires.* Révisée le 13 juillet 2022. www.ontario.ca/fr/page/evaluation-du-rendement-des-eleves-et-bulletins-scolaires#section-1

MÉO, *Faire croître le succès*. 2010. www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf

MÉO, *Plans d'enseignement individualisé*. Révisée le 20 octobre 2022. www.ontario.ca/fr/page/plans-denseignement-individualise